



LE CSA n'est qu'un coup de semonce, QUI SEME LE VENT RECOLTE LA TEMPÊTE

Le 27 juin s'est tenu un CSA. La planification de l'ordre du jour démontre le simulacre de dialogue social en cours sur l'établissement. L'entente syndicale a donc décidé de quitter collectivement cette instance qui cuisine une vaste farce, mélange odieux d'amateurisme, de fumisterie et d'hypocrisie. Nous sommes effarés de découvrir à l'ordre du jour, un point sur le service. Aucun document n'est transmis sur le sujet. Un groupe de travail avait pourtant été proposé (sans être programmé) par un mail du CE daté du 6 juin et adressé à l'ensemble de la détention.

Ce mail a permis à notre CE de jouer au syndicaliste en travaillant maladroitement l'intitulé de son mail. Malheureusement ce n'est qu'un bel exemple d'hypocrisie, car le contenu du mail explique que ce projet est bien réel. Avec un peu de mémoire, on se souviendra que ce sujet est un vieux serpent de mer à Joux. Plusieurs volontés se coalisent régulièrement tels les croisés des temps moyenâgeux, afin de nuire aux services mis en place sur la structure. Ces projets parlent ainsi régulièrement de supprimer des agents en service de nuit au détriment de la sécurité, pour palier à l'incapacité de notre administration à recruter.

Tous ces projets cachent une volonté bien plus obscure : Récupérer des heures au détriment de la vie sociale, familiale et de la santé des agents tel un vampire sur sa proie. L'un des objectif recherché est d'ouvrir des ESP dont le L de local a disparu et dont les missions ne se limitent plus au médical comme évoqué.

Il serait peut-être grand temps de tenir compte de nos remarques et demander des effectifs ? Mais non ! Notre CE préfère suivre la feuille de route tracée, contre vent et marée, c'est plus aisé et ça fait moins de travail.

Il ne suffit pas d'un titre tape à l'œil pour prétendre défendre l'intérêt des agents. Le 13 décembre dernier nous aurions pu croire à l'installation d'une nouvelle éolienne ; ces trucs grands qui tournent en rond et brassent du vent. Aujourd'hui nous constatons que c'est bel et bien un destructeur qui a été installé. Détruire et briser ne peuvent être que les seuls objectifs recherchés.

En 10 mois quel bilan, quelles réalisations ? Le dialogue social est un échec quelle que soit l'OS, les effectifs de surveillants et de 1er Svt sont décimés, les officiers sont qualifiés de 1er Svt améliorés, les agressions se sont multipliées. La destruction n'est pas achevée, les services administratifs, le quartier femme, les conditions de travail, la sécurité, le régime différencié, partent en lambeaux. Le projet d'établissement AICS n'est plus qu'une coquille vide, il n'intéresse pas le CE qui de toute façon ne le comprend pas. La diffusion de la liste de référents, dont environ la moitié ne sont pas formés voir mutés, en témoigne.

L'insolence de ce titre n'est pas un outrage à tous ceux qui s'investissent pour le collectif, il est une insulte à l'attention de tous les personnels.

Qui pourrait croire à un CE qui ne prend même pas la peine de saluer ses personnels et qui se barricade dans son bureau lorsqu'il est présent ?

Parmi ces manques de bienveillance, les surveillants acteurs ne reçoivent même pas une demi-journée de temps de travail, ils exercent sur leur jour de repos ! Quelle exploitation! On comprend ainsi mieux que le CE ne considère pas les OS comme des personnes ressources dans le cadre du projet. Il évite soigneusement de les convier aux diverses rencontres sur le sujet. C'est plus facile d'avoir raison quand il s'agit de présenter seul sa « vérité »...

Le projet de notre CE est simple, engranger un maximum de primes, médailles promotions tout en en faisant le moins possible et s'enfuir, laissant derrière lui un champ de ruine et de vies brisées.

L'entente syndicale se refuse catégoriquement de se prêter à cette fourberie perfide. Nous ferons entendre nos voix d'une manière ou d'une autre pour obtenir des effectifs nécessaires. Il s'agit du seul moyen de pouvoir assurer un équilibre personnel et professionnel aux agents, tout en couvrant les besoins en personnel des nouvelles missions imposées par la DAP.

- **Nous demandons à ce que soit organisée très rapidement une rencontre pour mettre les choses au point et tenter de surmonter cette situation désormais explosive. Nous souhaitons que soient présents à cette rencontre, le directeur interrégional, le chef d'établissement, nos représentants régionaux et locaux.**
- **L'entente syndicale exige qu'un groupe de travail sur l'organigramme de référence et l'organigramme appliqué soient organisés.**
- **Dans cette attente nous ne saurions qualifier de sérieuse quelle que proposition que ce soit.**

L'entente intersyndicale du CD de Joux la Ville, le 27 juin 2023

